

■ TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE (DETISF) DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4



● ● ● MÉTIER

L'intervention du TISF vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes qu'il accompagne. Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif et de soutien.

Le TISF a aussi un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion.

Il contribue au développement de la dynamique familiale. Il soutient tout particulièrement la fonction parentale.

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), anciennement appelé travailleur familial, a vu son champ d'intervention redéfini et élargi par l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF).

Le TISF effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Il accompagne et soutient les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées.

Son action se fait à partir d'un projet d'intervention qui définit et hiérarchise ses objectifs.

Le TISF conduit des activités individuelles ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention du TISF.

● ● ● EMPLOI

Il exerce ses fonctions soit au domicile des bénéficiaires, soit au sein d'associations d'aide à domicile, ou encore dans des structures sociales et médico-sociales telles que les établissements pour personnes handicapées, les résidences pour personnes âgées, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ainsi que les foyers maternels et les foyers de l'enfance.

● ● ● EVOLUTION DE CARRIERE

Les TISF qui le souhaitent peuvent entamer une autre formation du secteur social tout en bénéficiant d'allégements ou de dispenses de formation : dispense de 2 des 4 domaines de formation préparant au DE de moniteur éducateur

● ● ● LES APTITUDES

- Être apte à la relation et aux contacts humains
- Avoir un sens de l'adaptation
- Avoir des qualités de communication et d'évaluation des situations
- Avoir un goût pour le travail en équipe

● ● ● PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.

Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à cette formation

● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Le texte réglementaire auquel vous pouvez vous référer (arrêté du 18 mai 2009, annexe IV) prévoit des possibilités d'allègement et/ou de dispense de Domaine de compétences pour les titulaires des diplômes suivants :

La dispense (Disp) de formation correspond à la validation de la certification du domaine de compétences.

L'allègement (All) de formation dispense de la formation théorique mais nécessite de passer les épreuves de certification.

- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
- Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation/Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteurs d'Atelier (CQFMA) ;

● ● ● MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Remplir le dossier d'inscription sur le site du CFA GIAPATS.
- Réussir l'épreuve oral d'admission en entrée en formation.

● ● ● DURÉE DE LA FORMATION

La formation préparant au DETISF se déroule de septembre à juin, sur une période comprise entre 18 et 21 mois.

Elle se décompose en 950 heures d'enseignement théorique (27 semaines)

Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public ou le CNFPT.

FORMATION THEORIQUE 950 HEURES

Répartie en 6 Domaines de Formation (BC) :

- DF1 : Conduite du projet d'aide à la personne : 270 h
- DF2 : Communication prof. et travail en réseau : 100 h
- DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne : 150 h
- DF4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne : 150 h
- DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale : 150h
- DF6 : Accompagnement social vers l'insertion : 130 h.

Dont 105 heures déléguées aux employeurs, appelées : semaines référencées.

FORMATION PRATIQUE 140 HEURES

Expérience sur le terrain emploi en Alternance avec la formation, 1 stage de 4 semaines minimum

Hors terrain employeur, en France ou à l'étranger, dans un autre domaine de compétence obligatoire que celui de l'emploi.

● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION

Chaque DF fait l'objet d'une épreuve de certification en vue de l'obtention du DETISF. Le DETISF est de niveau 4.

● ● ● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir Conduire un projet d'aide à la personne
- Savoir communiquer et transmettre sur son intervention professionnelle et s'inscrire dans un travail en réseau
- Savoir réaliser des actes de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Contribuer et soutenir au développement de la dynamique familiale
- Être capable de réaliser un accompagnement social vers l'insertion

● ● ● RENSEIGNEMENT ET UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

Un programme de formation détaillé est disponible sur demande.

- UFA IRTS MARSEILLE

● ● ● INSCRIPTION

L'INSCRIPTION SE FAIT DIRECTEMENT SUR LE SITE DU GIAPATS AVEC LE FUTUR EMPLOYEUR

● ● ● RESULTATS

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - Taux de réussite : 67% | - Taux d'abandon : 0% |
| - Taux d'insertion : NC | - Taux de satisfaction : 1000% |
| - Taux de poursuite d'étude : : NC | - Taux de rupture : 0% |



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à **visiter notre site et à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage**.

www.cfa-giapats.fr

04 91 90 51 99

info@cfa-giapats.fr

Vous pouvez candidater en flashant le QR code.

